



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3720

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

**Conseil du 30 septembre 2019****Délibération n° 2019-3720**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

La COMUE "Université de Lyon" est une université confédérale avec un statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Elle regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un organisme de recherche membre, ainsi que 25 établissements associés. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon/Saint Etienne un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur à horizon 2020.

Dans le cadre de la présente délibération, la Métropole de Lyon souhaite accompagner la COMUE "Université de Lyon" dans la réalisation de son programme d'actions 2019, dans le prolongement de son engagement depuis 2008.

**II - Objectifs**

La Métropole soutient la structuration du site universitaire. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de renforcement de la COMUE "Université de Lyon".

Ce soutien prend ainsi la forme de conventions annuelles grâce auxquelles de nombreux projets ont ainsi pu être réalisés, en cohérence avec la stratégie définie par le schéma de développement universitaire (SDU) : la démarche Métropole des savoirs initiée par la Métropole en lien avec la COMUE Université de Lyon, mais également avec le projet de site, les grands projets portés par la COMUE Université de Lyon (plan Campus, programme avenir Lyon Saint Etienne-PALSE, etc.), le contrat de plan État-Région (CPER), le schéma directeur de la vie étudiante et les nouvelles compétences de l'Université de Lyon, avec la mise en place de la COMUE "Université de Lyon".

Par délibération du Conseil n° 2016-1513 du 19 septembre 2016, la Métropole a adopté son programme de développement économique sur la période 2016-2021 dans lequel la place et le rôle de la COMUE "Université de Lyon" sont réaffirmés sur les champs de la Métropole apprenante, fabricante et attirante.

**III - Bilan des actions réalisées au titre de l'année 2018**

Par délibération du Conseil n° 2018-2917 du 9 juillet 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" dans le cadre de son programme d'actions 2018, dont les éléments de bilan sont les suivants :

## **1° - Métropole apprenante / université référente**

Deux promotions du "Disrupt campus" ont été lancées en juin et en septembre 2018 et ont abouti à la remise de 28 premiers diplômes d'université (DU) "transformation numérique". Les projets transformants réalisés par les groupes d'étudiants ont porté sur les domaines aussi variés que le bâtiment et travaux publics (BTP), la chimie, la mobilité urbaine, l'agroalimentaire, la médecine vétérinaire et les méthodes d'organisation.

Le cycle de conférences "transformations numériques" créé en partenariat avec la Métropole, gratuit et ouvert au grand public, a également été lancé avec succès. Douze conférences ont été organisées de février à décembre 2018 proposant les réflexions autour des objets connectés, des big data, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, de la blockchain, du nomadisme numérique ou encore des opportunités d'emploi liées au digital. Plusieurs séminaires ont eu lieu à la Maison des étudiants qui abrite désormais l'association des étudiants et diplômés du DU "transformation numérique".

Concernant la formation tout au long de la vie, cette action s'inscrit dans l'axe stratégique de l'Université de Lyon visant à favoriser la personnalisation des parcours de formation. Le marché de maîtrise d'œuvre est lancé depuis septembre 2018 afin de développer un portail en ligne destiné à mettre en valeur de nouvelles architectures de formation, d'améliorer la lisibilité de l'offre existante grâce à un langage "compétences", adapté au monde socio-économique.

Beelys, le dispositif de l'entrepreneuriat étudiant a permis d'accompagner 50 créations d'entreprises en 2018. Quatre cents étudiants ont candidaté au statut d'étudiant-entrepreneur. Les équipes de Beelys ont mis en place une aide au prototypage afin que les étudiants puissent tester leur preuve de concept. Le développement d'un volet international de l'action a également été lancé.

Le portail Pop Sciences, qui propose aux citoyens de la Métropole un agenda, des ressources et des offres pour les scolaires relevant de la culture scientifique, technique et industrielle, a continué son développement en 2018. Il s'impose comme un portail garant d'un label de qualité dans les enjeux de circulation des savoirs et de la présentation de la recherche locale. D'après un audit mené par un cabinet indépendant, il comptait fin novembre plus de 30 600 utilisateurs, marquant ainsi 75 % de progression par rapport à 2017.

## **2° - Métropole fabricante / université innovante**

Les Assises du schéma de développement universitaire (SDU) se sont déroulées le 11 juin 2018. Elles ont permis de dresser un bilan du SDU 2010-2020 et d'engager les réflexions sur les grands enjeux - scientifiques, démographiques, économiques et environnementaux - auxquels l'Université et le territoire devront faire face ensemble à l'horizon 2030.

Quatre-vingt représentants de l'Université de Lyon, de la Métropole, des établissements, du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon, des collectivités et de leurs partenaires ont assisté à ce rassemblement.

La dynamique du projet LyonTech-La Doua s'est poursuivie tout au long de l'année. Trois ans après son lancement, l'offre de services à l'innovation est aujourd'hui plus riche et plus visible :

- plus riche, notamment, grâce à une 1<sup>ère</sup> année très active pour la pré-fabrication de l'innovation et à l'ouverture d'AxelOne Campus en avril 2018,
- plus visible, avec la réalisation d'une 2<sup>ème</sup> brochure consacrée au projet, orientée sur le volet développement économique.

En 2018, 9 établissements ont participé à l'enquête Mobicampus visant l'analyse fine des pratiques et des besoins de la communauté universitaire en matière de mobilité. Ce sont ainsi 22 976 étudiants et personnels qui ont été sollicités, pour aboutir à 3 756 réponses collectées. Ces réponses ont, notamment, permis de connaître les pratiques de mobilité de l'ensemble des établissements du campus LyonTech-La Doua, du campus Lyon Ouest Ecully et de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon.

Les résultats ont été présentés auprès de chacun des établissements participant, ainsi qu'auprès de la Métropole et du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL). La publication et la diffusion des synthèses des résultats sont en cours de préparation.

Ouverte depuis octobre 2017, la Pré-Fabrication de l'innovation a été pleinement mise en fonctionnement en 2018. Pour son volet créativité, les 1<sup>ers</sup> utilisateurs ont pris possession des lieux les ouvrant à de multiples usages : séminaires Beelys (environ 30 % des utilisations), séances de l'Académie de l'innovation, ateliers de créativité pour des services de l'Université de Lyon, d'établissements membres (environ 25 % des utilisations) et

des acteurs socio-économiques. Ainsi, les profils des personnes fréquentant le lieu sont variés et favorisent une réelle mixité : 50 % d'étudiants, 15 % de doctorants, 11 % d'entreprises, 8 % de personnels des établissements.

### **3° - Métropole attirante / université accueillante**

Dans un objectif de soutien de l'engagement étudiant, l'Université de Lyon a élaboré un programme de formations et d'accompagnement des associations étudiantes. Un groupe action s'est réuni à la Maison des étudiants et a diffusé un questionnaire pour évaluer les besoins des étudiant-e-s et recensé des formations accessibles gratuitement (8 acteurs engagés dans la démarche), un programme de formation est paru sur le site de l'Université de Lyon. Ce programme comprendra au lancement une dizaine de formations proposées dès la rentrée universitaire 2019-2020 et associera 3 partenaires.

Avec plus de 14 000 visiteurs, l'édition 2018 du Student welcome desk (SWD) a largement rempli ses objectifs en termes d'accompagnement. En moyenne, 230 personnes par jour ont été accueillies et ont ainsi bénéficié des services proposés par les structures partenaires.

Deux chercheuses du Collegium de Lyon ont bénéficié du soutien de la Métropole : Florence Paulhiac (urbaniste, Université du Québec à Montréal, Canada) s'intéressant à la prise en compte des vulnérabilités de mobilité quotidienne dans les Transit-oriented development (TOD) et les éco-quartiers, en collaboration avec le Laboratoire d'aménagement et d'économie des transports (LAET) et Lucia Shimbo (urbaniste, Université de Sao Paulo, Brésil), qui s'est attachée à analyser l'impact de la financiarisation sur les professionnels de la production et de la gestion de la ville, en partenariat avec l'équipe Rives-ENTPE du laboratoire EVS.

Dans le cadre de l'accompagnement des projets de recherche avec les partenaires internationaux, au cours de l'année 2018, l'Université de Lyon a reçu plusieurs délégations universitaires de haut niveau. Le service attractivité et promotion a ainsi organisé la venue du Président de l'Université du Tohoku en mars 2018. Au cours de sa visite, 2 accords permettant le renforcement de l'Unité mixte internationale (UMI) ElyT MaX et la création du Laboratoire international associé (LIA) ELYT Global ont été signés.

La visite de l'un des Vice-Présidents de l'Université de Tongji a posé les bases d'une coopération dans le domaine de l'entrepreneuriat via le projet International soft landing for young entrepreneurs (ISLYE). Ce dispositif permettra à de jeunes entrepreneurs des 2 universités de bénéficier d'une expérience à l'étranger pour parfaire leurs compétences.

L'accueil d'une délégation pluridisciplinaire de l'Université de Sherbrooke a été l'occasion, quant à elle, d'initier les discussions concrètes sur les thématiques comme l'entrepreneuriat, la médecine, le vieillissement, le droit, la pharmacologie et l'ingénierie.

## **IV - Programme d'actions pour 2019 et plan de financement prévisionnel**

Il est proposé que le soutien de la Métropole à la COMUE "Université de Lyon" s'articule autour des axes développés dans le cadre du programme de développement économique 2016-2021 de la Métropole, comme en 2018 :

### **1° - Métropole apprenante / université référente**

La Métropole apprenante doit répondre efficacement à l'enjeu majeur de la production, de la diffusion et du partage des savoirs, tout au long de la vie, des hommes et des organisations.

Ce défi doit mobiliser tout autant les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, de l'université aux grandes écoles, que les entreprises face à leurs besoins de formation et d'innovation.

Ainsi, la COMUE "Université de Lyon" doit intervenir sur le développement des formations en adéquation avec les besoins du territoire : valoriser l'offre de formation, agir sur la formation des doctorants. La Métropole soutient le programme "Disrupt campus" qui est un diplôme de l'Université de Lyon relatif à la transition numérique des entreprises.

La COMUE "Université de Lyon" constitue l'un des leviers de la stratégie de la collectivité dans une optique de développement de la culture d'innovation et d'entrepreneuriat. Sur le champ de l'entrepreneuriat étudiant, notamment, le site de Lyon compte parmi les meilleurs (20 % des étudiants entrepreneurs au niveau national sont des étudiants lyonnais) et il s'agit de conforter ce dynamisme en 2019. Dans le cadre du programme d'actions 2019, la Métropole soutient l'incubateur du diplôme étudiant-entrepreneur géré par Beelys.

La COMUE "Université de Lyon" doit également répondre à l'enjeu de valorisation du potentiel de recherche du site auprès du territoire. Les actions "sciences et société" ont ainsi pour objectif de favoriser le

dialogue entre la société civile, les entreprises et les chercheurs. La plateforme "Pop Sciences" destinée à la visibilité et à l'accessibilité des travaux de recherche réalisés sur le site universitaire poursuit son développement en 2019. Les dispositifs de médiation scientifique sont regroupés au sein de la stratégie Pop Sciences : Pop Sciences Forum (rencontres chercheurs-citoyens), Pop Sciences Mag (magazine en ligne) et Pop Sciences Festival.

Le soutien au laboratoire d'excellence "intelligence des mondes urbains" se poursuit au travers de projets de recherche (EPOC sur l'observatoire du climat, etc.), d'événements scientifiques ou de la chaire Habitat.

## **2° - Métropole fabricante / université innovante**

Pour que les projets se créent et se concrétisent à Lyon, la Métropole doit permettre à tous les talents et énergies de se révéler et de se mettre en mouvement. La Métropole fabricante, c'est la Métropole de tous les entrepreneurs qui conçoivent, innovent et produisent.

La Métropole souhaite ainsi convaincre l'ensemble des acteurs et porteurs de projets que le territoire lyonnais est, par excellence, celui où tout est possible pour créer et faire grandir ses activités industrielles, tertiaires, créatives, etc.

La structuration des campus, telle que définie dans le SDU, est désormais inscrite et intégrée dans l'écosystème territorial. Il s'agit de réaffirmer le SDU comme outil de la gouvernance partagée du site entre la Métropole et l'Université de Lyon. L'année 2019 est consacrée à la préparation du prochain SDU.

Le projet de fabrique de l'innovation, financé dans le cadre du CPER 2015-2020 dans sa dimension immobilière, incarne le renforcement des capacités d'innovation et d'entrepreneuriat de l'Université de Lyon. La Pré-Fabrique, ouverte en septembre 2017, poursuit son activité et son offre de service en 2019.

## **3° - Métropole attirante / université accueillante**

La Métropole attirante, c'est affirmer Lyon comme une Métropole singulière, accueillante, influente et épanouissante.

Face à des compétiteurs de mieux en mieux organisés et des ressources financières à optimiser, la Métropole doit garder un temps d'avance pour rester attractive vis-à-vis de toutes ses cibles : entreprises, touristes, étrangers, talents, étudiants, organisateurs d'événements, délégations étrangères, etc.

Pour attirer, Lyon doit être lisible, visible en France mais aussi à l'étranger, en faisant des choix audacieux qui la différencie en animant et pénétrant des réseaux d'influence clés, en déployant localement et internationalement des initiatives originales sur le fond comme sur la forme.

Il s'agit, en premier lieu, d'agir sur la qualité de vie étudiante. Dans le cadre de la "vie étudiante", l'Université de Lyon est à nouveau maître d'ouvrage pour l'organisation du anciennement espace multiservices étudiant (SWD) lors de la rentrée universitaire. L'Université de Lyon et la Métropole s'associent pour agir sur l'engagement étudiant (formations proposées aux associations étudiantes et plateforme de l'engagement étudiant).

La COMUE "Université de Lyon" poursuivra son action dans le cadre de "l'alliance internationale" destinée à la coopération avec le Japon, la Chine, le Canada, le Brésil et le plateau lémano-transalpin.

Le soutien au Collegium de Lyon prendra la forme de 2 chaires spécialisées sur les politiques de santé sur des thématiques en lien avec les actions de la Métropole.

"L'espace Ulys" a vocation à l'accueil des scientifiques internationaux au travers d'une offre de services (enseignement de la langue française, intégration sociale et culturelle), renforcée pour les chercheurs de renommée internationale. Des actions communes ont été engagées en 2015 avec la Métropole et se poursuivent depuis. En 2019, les rencontres avec les acteurs économiques du territoire seront renouvelées. Dans le cadre du programme d'actions 2019, la Métropole soutient les actions événementielles mises en œuvre par l'espace Ulys (visites d'entreprises, networking, etc.).

En 2019, une nouvelle action fait l'objet d'un soutien. Les établissements membres de l'Université de Lyon sont proactifs en termes d'offres culturelles : programmations culturelles dans des théâtres, des salles de spectacles, ateliers de pratiques artistiques, formations, projets de recherche.

À ce titre, l'année 2019 sera marquée par l'ancrage de l'Université de Lyon et ses membres dans 2 événements d'envergure internationale : la Biennale d'art contemporain et la Fête des lumières.

Pour l'ensemble des actions soutenues par la Métropole, la COMUE "Université de Lyon" s'engage à faire mention et référence au partenariat engagé avec la collectivité.

*Plan de financement prévisionnel 2019*

Nature de l'action	Subvention Métropole de Lyon Montant en €	Dépenses Université de Lyon sur l'action Montant en €
<i>1 - Métropole apprenante/université référente</i>	<i>205 000</i>	
Disrupt campus	20 000	210 000
développement des formations tout au long de la vie	30 000	593 000
Beelys : entrepreneuriat étudiant	75 000	147 000
sciences et société	40 000	142 000
professionnalisation des doctorants	10 000	150 000
Labex "intelligence des mondes urbains"	30 000	1 285 000
<i>2 - Métropole fabricante/université innovante</i>	<i>105 000</i>	
schéma de développement universitaire (SDU)	10 000	10 000
Campus LyonTech-La Doua	70 000	125 000
Fabrique de l'innovation de Lyon	25 000	120 000
<i>3 - Métropole attirante/université accueillante</i>	<i>140 000</i>	
vie étudiante	25 000	893 000
culture	10 000	248 000
déplacements mobilité	10 000	30 000
alliance internationale et promotion du site à l'international	30 000	289 000
espace Ulys : dispositif d'accueil des chercheurs étrangers	25 000	546 000
Collegium de Lyon	40 000	876 000
<b>Total</b>	<b>450 000</b>	<b>5 664 000</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" dans le cadre de la réalisation de ce programme d'actions pour l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" pour son programme d'actions 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la COMUE "Université de Lyon" définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 450 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.**